

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

046-21460221120111180102
Reçu le 30/04/2021
Publié le 30/04/2021

Séance du 28 Avril 2021

**Nombre de
conseillers**

| | |
|-----------------|----|
| - en exercice | 15 |
| - présents | 10 |
| - votants | 10 |
| - absents | 0 |
| - excusés | 5 |
| - vote pour : | 10 |
| - vote contre : | 0 |
| - abstentions : | 0 |

Convocation :21/04/21

Délibération n°
CM28042021-03

OBJET

Dépose d'une
ligne électrique au
lieu « les Pauses »

L'an deux mille vingt un, le vingt-huit avril à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane.

Absents/Excusés : FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan, TAURAND François.

Secrétaire de séance : **Jocelyne LECORNE** a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie a reçu une DICT concernant une dépose d'une ligne électrique au lieu-dit « Les Pauses »

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des documents :

- Décide d'émettre des réserves sur cette action.
- Demande des informations supplémentaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 28 Avril 2021.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 28/04/2021
et publication ou
notification
du 28/04/2021*

Le Maire,
Guy LACOUT.

